

# ANNONCES LÉGALES

28-01190088

## LA GENESTE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : Le Moulin de la Geneste  
19140 CONDAT-SUR-GAVANEIX  
410 262 281 RCS BRIVE

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'AGE du 31/05/2024

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2024 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Sharon MASON-CROFT demeurant Le Moulin de la Geneste 19140 CONDAT-SUR-GAVANEIX, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Le Moulin de la Geneste 19140 CONDAT-SUR-GAVANEIX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS : BRIVE.

Pour avis,

28-01190394

## GROUPE CRSI

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 500,00 euros  
Siège social : 8 Chemin des Combès  
19270 SADRCC  
802 683 409 RCS BRIVE

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'AGE du 31/03/2024 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2024 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Anne-Marie COUBRONNE demeurant 6 Lotissement La Châtaigneraie 87230 CHAMPSAC, Présidente de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 Lotissement La Châtaigneraie 87230 CHAMPSAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS : BRIVE.

Pour avis,

### AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

8190068

Maitres  
VIGNAL-FEYSSAC-BESSE-KHOURI  
Notaires associés à USSEL (19200)

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378 du Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29/01/2024, Madame Agnès Marie Noëlle HOUDEYER, en son vivant retraitée, demeurant à SERANDON (19160) La Rousserie.

Née à LIMOGES (87000), le 11 décembre 1955.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à NEUVIC (19160) (FRANCE), le 1er avril 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Claire BESSE, de la Société par Actions Simplifiée dénommée «OFFICE NOTARIAL VA.L. 19-63», titulaires d'Offices Notariaux à USSEL (Corrèze) et à CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme), soussignée, le 4 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Claire BESSE, notaire à USSEL, référence CRPCEN : 19069, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TULLE l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Me Anne-Claire BESSE



### MODIFICATIONS

2190127

#### ADDITIF

Additif à l'annonce parue le «07/06/2024» concernant la société «SARL MAMETTE-Il a lieu de compléter concernant le vendeur : Représenté par Maître Nicolas LEURET en qualité de Mandataire-liquidateur spécialement autorisé de la liquidation judiciaire simplifiée, en vertu du jugement devenu définitif rendu par le tribunal judiciaire de BRIVE LA GAILLARDE en date du 26/01/2024.»

Pour avis

2-01190094

## MB SIGNATURE

S.A.S.U. au capital de 10,000 Euros  
710, rue de la Rivière  
DONZENAC (19270 - Corrèze)  
RCS BRIVE 833.579.832

Par décision du 2/05/2024, l'associé unique a, avec effet du 1er/05/2024 transféré le siège social de la société à DONZENAC (19270) 345, rue de la Rivière et modifié en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social.

2-06190025

#### SCI LE PARC

Société Civile Immobilière  
au capital de 9 146,94 Euros  
porté à 1 716 575,74 euros  
Siège social : Zone Industrielle du Tenchiner  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
430 320 291 RCS BRIVE

L'Assemblée Générale réunie en date du 30 octobre 2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1 707 428,80 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 9 146,94 euros.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis

La Gérance

2190218

## SARL CLEMENT

Société à responsabilité limitée  
en cours de transformation  
en société civile immobilière  
au capital de 10 000 euros

Siège social : La Croix de l'Etang  
19460 NAVES  
500 886 413 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Suivant délibération en date du 7 juin 2024, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social et sa dénomination sociale puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la modification des mentions suivantes : Dénomination sociale.

Ancienne mention : SARL CLEMENT

Nouvelle mention : CLEMENT

Objet  
Ancienne mention : station service, bazar, alimentation générale, négocié de tout véhicule terrestre à moteur neuf ou occasion, entretien de véhicules, petites réparations.

Nouvelle mention : l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains, l'exploitation par bail, l'acquisition d'un ou plusieurs immeubles, l'administration l'exploitation par bail, location ou autrement du ou desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport, viager ou autrement.

Monsieur Serge Christian CLEMENT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :

Monsieur Serge, Christian CLEMENT, demeurant La Croix de l'Etang 19460 NAVES

Pour avis

La Gérance

2-08190287

## SAS ANNA LOUISE

SAS au capital de 2,000 euros  
3 Place Marie-Colein  
19140 UZERCHE  
888 922 663 RCS BRIVE

En date du 1<sup>er</sup> mars 2024, l'associée unique a décidé la transformation de la société en Société à responsabilité limitée avec effet du 1<sup>er</sup> mars 2024. Le capital social reste fixé à 2,000 euros.

Les fonctions de Madame Valérie MAZE, Présidente, ont pris fin ledit jour. Madame Valérie MAZE demeurant à UZERCHE (19) 3 Place Colein, a été nommée gérante de la société à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Mention sera faite au RCS de BRIVE

Pour avis – La Gérance

2190280

## SCI MASMAR

capital : 280 000 EUR  
siège : BRIVE-LA-GAILLARDE (19100)  
28 Bd Jules Ferry,  
RCS BRIVE n° 488 684 416.

Suite à un PV D'AGE en date à BRIVE du 19 octobre 2022, les associés ont décidé :

1-d'une réduction de capital social

Ancienne mention : CAPITAL SOCIAL TOTAL DES APPORTS La valeur totale des apports est de : DEUX CENT QUATRE-VINGTS MILLE EUROS (280.000 EUR). CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (280000 EUR). Il est divisé en 2 800 parts, de 100 Euros chacune, numérotées de 1 à 2800 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

Gérard MASMONTÉIL : 1400 parts de 100 Euros numérotées de 1 à 1.400 inclus. Jean-Michel MARCOU : 1400 parts de 100 Euros numérotées de 1.401 à 2.800 inclus.

Nouvelle mention : CAPITAL SOCIAL TOTAL DES APPORTS La valeur totale des apports est de : DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS (260.000 EUR). CAPITAL. Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS (260.000 EUR). Il est divisé en 2 600 parts, de 100 Euros chacune, numérotées de 1 à 2700 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

M. Gérard MASMONTÉIL 1300 parts de 100 Euros numérotées de 1 à 1300 inclus. SCI BOUTEVARD JULES FERRY 1300 parts de 100 Euros numérotées de 1.401 à 2.700 inclus.

3- nomination en qualité de gérant de M. Benoit JALADI.

Gérants de la société : M. Gérard MASMONTÉIL et SCI BOUTEVARD JULES FERRY représentés par M. Benoit JALADI en qualité de co-gérant à compter du 25/10/2022, avec faculté d'agir ensemble ou séparément. Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée.

Pour avis

Le Notaire

2-011900258

## SARL SYMBOLIC

S.A.R.L. au capital de 0,51 Euros  
Ancien Siège social : La Cregut, 15270 TREMOUILLE  
Nouveau Siège social :  
15270 TREMOUILLE  
19110 BORT LES ORGUES  
451.306.252 R.C.S. AUJILLAC

### Transfert du siège social

OBJET SOCIAL : Participation dans la société MICHELETT, Société dénommée Anonyme ayant son siège social à COLOMBES (92700), 2, allée Molieres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 307 559.807.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AURILLAC.

GERANCE : M. Tanguy MARTIN, demeurant à PARIS (17ème arrondissement), 29, Rue Médéric.

Suivant décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 01/01/2024, il résulte qu'il a été décidé de transférer le siège social de TREMOUILLE (15270), La Cregut, à BORT LES ORGUES (19110), 315, Route de Champs, à compter du 01/01/2024. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à TREMOUILLE (15270). Cregut. Nouvelle mention : Le siège social est fixé à BORT LES ORGUES (19110), 315, Route de Champs.

En conséquence, la société qui était immatriculée au R.C.S. d'AURILLAC fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de BRIVE.

Pour avis, le représentant légal.

2190092

## FIDAL

AVOCATS

19100 BRIVE

Dans l'annonce parue le 07.06.24 concernant la constitution de la SCI ELI, il convenait de rajouter dans l'objet social l'activité suivante : «évaluation et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, à l'exception de vente, échange ou apport en société.»

Pour avis,

### DIVERS

12190073



## JULIEN PRADAYROL

### NOTAIRE

SAS au capital de 2 000€  
18 avenue d'Obje,  
19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE  
91032627 RCS BRIVE

Svt décision du 15/03/24, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il y avait lieu à dissolution de la Société. Dépôt légal GTC BRIVE

### ANNONCES ADMINISTRATIVES

9100002

## PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème insertion

Il est rappelé qu'une enquête publique est ouverte en mairies de Darnets et d'Egletons, pendant 31 jours consécutifs, du 11 juin 2024 au 11 juillet 2024 inclus, sur le projet relatif à la création d'un parc photovoltaïque au sol situé sur le territoire des communes de Darnets et Egletons présenté par la société ENGIE GREEN FRANCE SAS.

L'enquête publique porte sur deux demandes de permis de construire n° PC 019 073 23 V0001 et n° PC 019 073 23 V0005 au titre de l'article R. 422-2 du code de l'urbanisme et une demande de défrichement au titre de l'article R. 341-1 du code forestier pour exploiter un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 10,25 Mwc sur une surface clôturée de 10,61 ha, assorti d'une zone défrichée de 16,9949 ha.

La mairie de la commune de Darnets est le siège de l'enquête. Monsieur Pierre MONTEIL, retraité du crédit agricole, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléant Monsieur Francis ARNAUD.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique et l'autorisation administrative ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, sera tenu à la disposition du public du 11 juin 2024 au 11 juillet 2024 inclus :

- sur le site internet : Les services de l'Etat en Corrèze ->

http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques

- en mairie de Darnets aux heures d'ouverture des services :

les lundi, mardi et jeudi : de 13h30 à 17h30, le mercredi : de 09h00 à 12h00

- en mairie d'Egletons aux heures d'ouverture des services :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souhan 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau de l'environnement et du cadre de vie.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuilleton en trois tomes, cotés et initialement communiqué, tenu à sa disposition en mairies de Darnets et d'Egletons.

- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur : par correspondance à la mairie de Darnets(adresse postale : Le Bourg 3 rue de la Bourre 19300 DARNETS).

- par courrier électronique adressé à pref-environnement@corrèze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique sur le projet du parc photovoltaïque au sol de Darnets/Egletons).

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Darnets pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants : mercredi 12 juin 2024 de 09h00 à 12h00, mercredi 19 juin 2024 de 09h00 à 12h00, jeudi 11 juillet 2024 de 14h00 à 17h30.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie d'Egletons pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants : mardi 11 juin 2024 de 09h00 à 12h00, jeudi 27 juin 2024 de 09h00 à 12h00, vendredi 05 juillet 2024 de 14h00 à 17h00, jeudi 11 juillet 2024 de 09h00 à 12h00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairies de Darnets et d'Egletons,

- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),

- sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » à l'adresse suivante :

http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société ENGIE GREEN FRANCE SAS, Monsieur Benjamin THIRION - Numéro de téléphone : 06 02 10 16 60 - courriel : benjamin.thirion@engie.com

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande de permis de construire (accord avec prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » à l'adresse suivante :

http://www.corrèze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques.

9100359



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### OPH CORRÈZE HABITAT

SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE  
9 avenue Alsace Lorraine  
19015 TULLE

Tél : 05 55 29 95 04

Fax : 05 55 29 95 04

Référence acheteur : 24060055

L'avis implique un marché public.

Objet : DEMOLITION DES LOGEMENTS A SORNAC LES BOUYGES P005

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 01 - DESAMANTAGE

Lot N° 02 - DECONSTRUCTION

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 08/07/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 06/06/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info

9100302

## AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE BRIVE  
M. Frédéric Soulier - Maire  
Place Jean Charbonnel  
BP 80433  
19312 Brive

Tel : 05 55 92 39 39

SIRET : 211 9031 910018

Référence acheteur : 2024 05 14 1609

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : LOCATIONS PONCTUELLES DE VEHICULES ET DE MATERIELS - ANNEES 2025 A 2028

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Location ponctuelle de véhicules utilitaires légers ou de petits camions de moins de 3,5 T

Lot N° 2 - Lot n°2 : Location ponctuelle de véhicules, d'engins, de matériels et d'équipements spécifiques de voirie, de travaux publics, de manutention, de bâtiments et d'espaces verts et de véhicules poids lourds

Lot N° 3 - Lot n°3 : Location ponctuelle de véhicules frigorifiques ou isothermes

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 27/06/24 à 17h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 06/06/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info/

